

images &
réseaux

Guide du déposant

Juillet 2017

SOMMAIRE

1	Conditions d'éligibilité	3
1.1	Projet collaboratif de R&D	3
1.2	Stratégie du pôle	3
1.3	Ressources humaines présentes sur le territoire du pôle.....	3
1.4	Adhésion au pôle.....	3
2	Processus de labellisation	4
2.1	Contact Pôle	4
2.2	Présentation au CSV	4
2.3	Avis du CA.....	5
3	Dossier de soumission	6
3.1	Document de soumission	6
3.2	Fiche synthèse	6
3.3	Présentation Projet	6
4	Obligations du porteur et de ses partenaires	7

Le présent document a pour objet de vous guider dans votre démarche d'obtention du label Images & Réseaux. Il répond aux questions les plus fréquemment posées et explique le déroulement du processus de labellisation au sein du pôle.

Pour toute information complémentaire ou besoin de précision, n'hésitez pas à contacter le responsable du Comité de Sélection et de Validation :

Sarah GUY

sguy@images-et-reseaux.com

02 57 19 94 42

Toute l'équipe Projets est à votre écoute pour vous aider dans le montage de votre projet.

Plus d'informations sur nos services : <http://www.images-et-reseaux.com/fr/comment-images-reseaux-vous-accompagne>

1 Conditions d'éligibilité

1.1 Projet collaboratif de R&D

Le label d'Images & Réseaux s'applique uniquement aux projets collaboratifs de recherche et développement répondant à un appel à projets ou équivalent.

L'objet du projet doit donc porter sur le développement d'une innovation (invention, logiciel, brique technologique, démonstrateur...) réalisée conjointement par les partenaires.

1.2 Stratégie du pôle

Pour recevoir le label, le projet doit s'inscrire dans la stratégie d'Images & Réseaux, soit au travers de ses Domaines d'Actions Stratégiques ([lien](#)) et / ou de ses Marchés applicatifs « cœur de cible » ([lien](#)) et / ou en se situant au croisement de filières avec le numérique (Mer, Smartgrids, Usine du Futur...)

1.3 Ressources humaines présentes sur le territoire du pôle

✓ Règle générale

Aucun projet ne pourra être labellisé par le pôle Images & Réseaux si les ressources humaines en provenance du territoire sont inférieures à 15 % des ressources globales du projet.

Dans le cas contraire, un examen particulier sera effectué par le coordinateur du CSV qui après validation pourra exceptionnellement proposer une présentation du projet au CSV.

✓ Projet européen

L'éligibilité est basée sur les pourcentages de ressources humaines issues du territoire national engagées dans le projet.

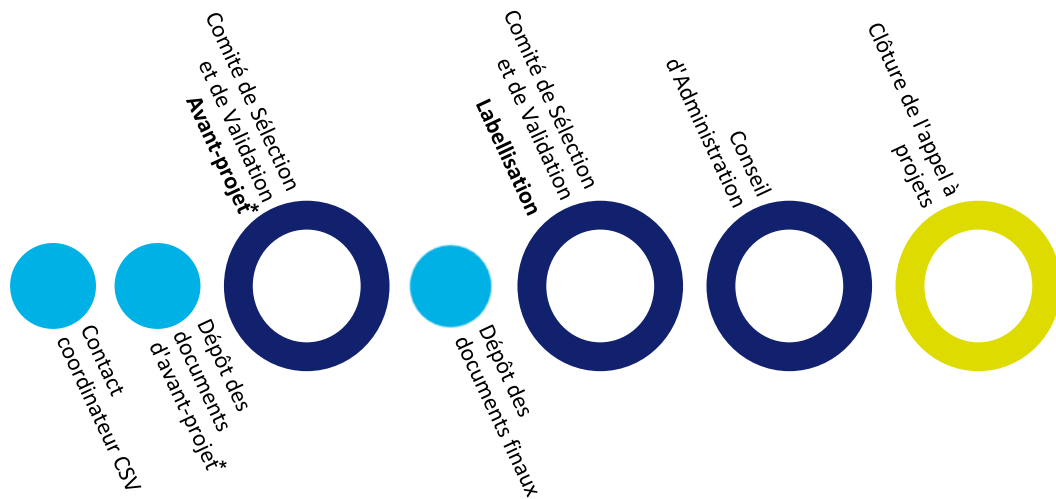
✓ Projet régional

Les ressources doivent provenir du territoire du pôle sauf dans le cas où des compétences non présentes sur le territoire sont nécessaires ou celles présentes non mobilisables.

1.4 Adhésion au pôle

Tout partenaire du projet dont les ressources impliquées dans le projet sont majoritairement situées sur le territoire d'Images & Réseaux adhère au pôle Images & Réseaux avant la date de présentation du projet au Conseil d'Administration pour labellisation. L'adhésion à un autre pôle collabélisateur dispense de l'obligation précédente si l'activité du partenaire située sur le territoire n'est pas majoritairement liée au numérique.

2 Processus de labellisation



2.1 Contact Pôle

La première étape est de contacter le Responsable du Comité de Sélection et de Validation (Sarah GUY / sguy@images-et-reseaux.com / 02 57 19 94 42) afin de lui indiquer votre souhait de faire labelliser votre projet afin qu'il le prenne en compte dans l'ordre du jour des prochains comités.

2.2 Présentation au CSV

Chez Images & Réseaux, c'est le Comité de Sélection et de Validation (CSV) qui examine les projets soumis à labellisation. Il s'agit d'un comité composé d'experts bénévoles représentatifs des disciplines scientifiques, technologiques, économiques et humaines concernées par la stratégie du pôle (plus d'infos : <http://www.images-et-reseaux.com/fr/les-instances>).

Le CSV agit à deux niveaux :

- Présentation en Avant-projet
- Présentation pour Labellisation

La présentation en Avant-projet permet d'échanger avec le CSV en amont du dépôt (au minimum le mois précédant la clôture de l'appel à projets) afin d'améliorer la qualité du dossier. Le CSV relève les éléments à faire évoluer concernant la partie « technique », « impacts économiques » ou « montage du projet ». Dans la semaine suivant la présentation, le Responsable du CSV transmet au porteur l'ensemble de ces remarques dans une fiche conseils.

La présentation en avant-projet est obligatoire si la labellisation du projet est une condition d'éligibilité à l'AAP et si le pôle Images & Réseaux est pôle principal. Dans les autres cas, elle est fortement conseillée.

La présentation pour labellisation est l'étape formelle d'instruction du dossier en vue d'une labellisation par Images & Réseaux.

Qu'il s'agisse de la présentation en avant-projet ou pour labellisation, le porteur et ses partenaires ont 15 minutes de présentation qui seront suivies d'une vingtaine de minutes de questions des membres du CSV.

A l'issue de ces échanges, le CSV délibère de manière collégiale sur les critères de labellisation d'Images & Réseaux et vote à main levée afin de rendre un avis général.

2.3 Avis du CA

L'avis argumenté du CSV est présenté au Conseil d'Administration qui prend la décision finale concernant la labellisation.

Suite à cette décision, le Responsable du CSV transmet au porteur et à ses partenaires :

- Une attestation de labellisation ou
- Un courrier expliquant les motifs de non-labellisation

Selon le type d'appel à projets, ces informations peuvent également être transmises directement aux financeurs.

3 Dossier de soumission

Le dossier de soumission est identique pour la présentation en avant-projet et pour labellisation. Il se compose de 3 documents, décrits ci-après, à remettre au moins 6 jours avant la présentation du projet au CSV.

Le modèle de fiche de synthèse et de présentation projet sont disponibles sur le site internet du pôle (<http://www.images-et-reseaux.com/fr/deposer-un-projet/comment-deposer-un-projet>).

3.1 Document de soumission

Le document de soumission, rédigé selon les recommandations ou le canevas fourni par l'organisme financeur, permet de présenter le partenariat, l'objet détaillé du projet, un état de l'art, une analyse concurrentielle... La labellisation étant nécessaire avant la clôture de l'appel à projets, il est transmis dans une version quasi-finalisée au responsable du CSV.

3.2 Fiche synthèse

La fiche de synthèse nous permet de réunir toutes les informations nécessaires à la gestion du projet et à sa valorisation. La fiche synthèse est à rendre au format *Excel*.

3.3 Présentation Projet

Ce document est le support de présentation devant le CSV. Il permet de mettre en avant les éléments essentiels du projet pour son examen. La présentation est à rendre au format PowerPoint et la trame doit être respectée (pas d'ajout de slides) pour pouvoir aborder tous les éléments dans le timing imparti.

▲ *En cas de doute sur les informations à compléter, vous pouvez contacter le responsable du CSV.*

4 Obligations du porteur et de ses partenaires

En demandant la labellisation de leur projet, le porteur et ses partenaires s'engagent à respecter les règles applicables aux projets labellisés par Images & Réseaux (document complet disponible : [Lien](#))